



Editorial

Le principe de précautions

La grippe H1N1 est annoncée. Espérons qu'elle ne sera que passagère et n'affectera pas outre mesure la santé de nos concitoyens. Dans le cas où celle-ci se développerait et prendrait la dimension d'une pandémie, il est important que le SMIRTOM du Vexin assure un service minimum hebdomadaire d'enlèvement ou de stockage des déchets ménagers. Ce service s'effectuera en fonction des personnels mobilisables (chauffeurs, ripeurs) au détriment d'autres services, notamment la collecte sélective, les encombrants, ainsi que celui des déchetteries. Pour chaque commune un plan de collecte avec deux niveaux d'alerte a été étudié et approuvé par les mairies, qui communiqueront directement avec leurs administrés et par affichage. Ce plan entraînera des contraintes pour chacun, notamment en ce qui concerne les jours de collecte qui

pourront être modifiés en fonction de la disponibilité des équipages. Chaque semaine un comité de vigilance et de coordination se réunira pour définir pour chaque commune le niveau d'alerte et le programme de la collecte de la semaine suivante. Chaque mairie sera informée le vendredi pour un affichage municipal dès l'après-midi. Il est important que chacun prenne connaissance de l'information, qui sera par ailleurs mise en ligne et consultable en permanence sur www.smirtomduvexin.net Je ne peux que souhaiter de ne pas avoir à mettre en œuvre ce plan mais il est de notre devoir et de notre responsabilité de le préparer et de nous tenir prêt à le mettre en œuvre. Je vous remercie de votre compréhension et votre participation.

Jean Claude Boirau
Président du SMIRTOM du Vexin



Jean-Claude Boirau

M. Jean-Claude Boirau, Maire-Adjoint d'Ableiges et délégué de la Communauté de Communes des Trois Vallées du Vexin, a été élu Président du SMIRTOM du Vexin par l'assemblée générale du 26 mars 2009.

Définition :

Pandémie (nom féminin, du grec *pan*, tout, et *demos*, peuple) : Epidémie qui s'étend sur un ou plusieurs continents (Larousse)

Le Plan Pandémie

L'organisation mise en place par le SMIRTOM

Le SMIRTOM du Vexin a déterminé avec ses entreprises prestataires un plan d'urgence basé sur la mutualisation des moyens techniques et humains :

- La société SEPUR dispose de 14 bennes bi-flux,
- La société TAIS possède des bennes ampliroll et des remorques,
- Le SMIRTOM du Vexin dispose de 30 bennes de 30m³ actuellement utilisées en déchetterie.

Au fur et à mesure du développement de la pandémie, certains services seront temporairement suspendus en fonction des moyens humains mobilisables pour constituer les équipages assurant la collecte des ordures ménagères. L'objectif est d'assurer en priorité un enlèvement hebdomadaire des déchets ménagers.

Les premiers services qui seront suspendus seront la collecte des déchets encombrants et du verre et la collecte sélective (journaux, magazines et encombrants).

Chaque commune dispose d'un plan "Pandémie" qui sera porté à la connaissance des habitants par un affichage, le bulletin municipal ou par lettre. Deux niveaux d'alerte ont été définis, chacun correspondant à des modes de collecte spécifiques.

A partir d'un certain niveau de pandémie, vous serez invités à déposer en apport volontaire vos déchets ménagers sur des lieux prédéterminés en accord avec votre mairie.

Afin de pouvoir utiliser les bennes de 30 m³ stationnées sur les déchetteries, certaines déchetteries du SMIRTOM du Vexin pourront être progressivement fermées.

GRIPPE A H1N1

Les consignes que vous devez respecter



Un Comité de suivi de la pandémie et de pilotage composé du SMIRTOM du Vexin et des entreprises SEPUR, Tais, CGECP et Sita se réunira chaque semaine.

Votre mairie recevra chaque vendredi le programme d'enlèvement des déchets ménagers de la semaine suivante. Elle vous communiquera ce programme par voie d'affichage. **Il vous est demandé d'être vigilants et d'en prendre connaissance.**

Merci, de ne pas saturer le standard téléphonique du SMIRTOM du Vexin.

Sur www.smirtomduvexin.net

vous trouverez le niveau d'alerte actuel de votre commune, ainsi que les lieux de dépôt des déchets ménagers.

La collecte des déchets ménagers

sur des points d'apport volontaire se fera **exclusivement en sacs de 50 à 90 litres**. Vous devez donc prévoir l'achat de sacs pour faire face à une pénurie éventuelle en grande surface.

Collecte de verre

Vous êtes invités à utiliser les bornes à verre les plus proches de votre domicile (voir page 4).

Collecte sélective

Vous devez stocker les emballages, journaux et magazines en attendant la reprise du service.



Les points d'apport volontaire pour le verre

Une centaine de points de collecte du verre sont à votre disposition sur le territoire du SMIRTOM du Vexin. En cas de pandémie ces bornes seront plus utiles que jamais.

| | |
|-------------------|--|
| Ableiges | Rue du Maréchal Leclerc et au cimetière de la Villeneuve St Martin |
| Aincourt | Place de l'Eglise |
| Arronville | Impasse des Claquets |
| Arthies | A l'entrée du village en venant de Magny |
| Avernes | Parking de la Poste |
| Boissy | A l'entrée du Parc des Sports |
| Bray et Lu | Parking des écoles |
| Butry sur Oise | Parking de la gare |
| Chaussy | Près de l'Eglise et près de la Salle des Fêtes |
| Chérence | Parking du foyer rural |
| Cléry en Vexin | Rue de la Fontaine d'Ascot |
| Commeny | Au terrain de sport |
| Condécourt | Parking de la rue de l'Aubette |
| Ennery | Au foyer rural, au cimetière, et route de Pontoise |
| Epiais Rhus | Cimetière |
| Epône | Avenue d'Epône, et à la Salle du Bout du Monde |
| Fontenay st Père | Rue de Meulan |
| Frémainville | Rue du bois Galluis |
| Gaillon | Hxaut de la grande rue |
| Gargenville | A la déchetterie, et au stade |
| Genainville | Chemin de Préfontaine |
| Génicourt | Près de la Mairie |
| Grisy les Plâtres | Place du Soleil Levant |
| Guernes | Au foyer rural |
| Guitrancourt | Place de la Mairie, près de la Salle des Fêtes, ruelle des Bergeries et à la station d'épuration |
| Hardicourt | Sur le parking du Casino, et rue du Vexin |
| Hérouville | Face au château |
| Hodent | Route Blanche |
| La Roche Guyon | Au rond-point de l'hôpital |
| Labbeville | Au cimetière |
| Lainville | Rue de la Mairie |

| | |
|-------------------------|---|
| Le Perchay | Derrière l'Eglise |
| Longuesse | Chemin des Marais |
| Magny en Vexin | Sur le parking du Champion, sur le parking des immeubles « les Cosaques », rue Eugène Bloin, rue du Dr Fourniol |
| Marines | Sur le parking de l'Intermarché |
| Maurecourt | Rue Lucien Julia, Chemin du Grand Choisy, Quai Boubou Dado, rue Maurice Berteaux, rue Deneufchatel |
| Montgeroult | Parking maison du village |
| Montreuil sur Epte | A la Salle des Fêtes, à la cabane du pêcheur |
| Nesles la vallée | Au foyer rural |
| Nucourt | Rue de Bouconvilliers (direction Seran) |
| Oinville sur Montcient | Parking du Chemin Gaillard |
| Omerville | Sente Servais Ménard (derrière la Mairie) |
| Sagy | Rue des Prés (à côté du transformateur) |
| Sailly | Au Golf du Prieuré |
| Saint Clair sur Epte | A la Salle des fêtes |
| Saint Gervais | A l'entrée du Parc |
| Seraincourt | Rue du Vexin au cimetière |
| Tessancourt sur Aubette | Parking de la Mairie, et sur le parking du supermarché Simply Market |
| Théméricourt | Au carrefour en direction d'Avernes |
| Us | Rue de la Chaussée Jules César (coté station d'épuration) |

Informations sur les déchetteries
 Horaires, conditions d'accès, consignes de tri...
 N'oubliez pas que toutes ces informations sont disponibles sur notre site internet :
www.smirtomduvexin.net

La feuille du tri 

SMIRTOM du Vexin, 8, chemin de Vernon - 95450 VIGNY
 Tél. : 01 34 66 18 40 - Fax : 01 34 66 13 79
 E-mail : smirtom@smirtomduvexin.net
 Site : www.smirtomduvexin.net

Partenaire :  **ECO EMBALLAGES**
 Imprimé sur papier recyclé

Création et réalisation  **Aire** 01 30 30 16 02

